

PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS 2019-2020

ACTIVITÉS GRATUITES
POUR LES PERSONNES
À FAIBLE REVENU

INSCRIPTIONS:

AUTOMNE 2019

le jeudi 12 septembre, de 15 h à 19 h

ET

HIVER-PRINTEMPS 2020

le jeudi 9 janvier, de 15 h à 19 h





Le programme Accès-Loisirs permet aux personnes et aux familles à faible revenu d'avoir accès gratuitement à des activités culturelles, de sports et de loisirs, sélectionnées parmi la programmation régulière de plusieurs organismes et installations municipales.

Toutes les activités ne sont pas disponibles dans le cadre de ce programme.

ADMISSIBILITÉ

Le revenu familial avant impôt doit être inférieur au seuil indiqué dans le tableau.

Seuil de faible revenu avant impôt Statistique Canada, 2018	
1 personne	25 921
2 personnes	32 270
3 personnes	39 672
4 personnes	48 167
5 personnes	54 630
6 personnes	61 613
7 personnes ou plus	68 598

INSCRIPTION EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

Pour vous inscrire, vous devrez obligatoirement présenter la ou les **preuves du revenu total du ménage** :

- déclaration de revenu (rapport d'impôt);
- avis de cotisation;
- carnet de réclamation (bénéficiaires de l'aide sociale).

ainsi que la **carte d'assurance maladie** de chaque membre de la famille.

LIEUX D'INSCRIPTION

Pour les activités se déroulant dans les quartiers :

 Côte-Saint-Paul, Émard et Saint-Henri : Centre Saint-Henri
 530, rue du Couvent, 2º étage

EΤ

 Petite-Bourgogne et Pointe-Saint-Charles : Coalition de la Petite-Bourgogne
 741, rue des Seigneurs, rez-de-chaussée

